

Québec, le 23 janvier 2007

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

---

### Mémoire à l'égard du projet Rabaska

---

À titre d'éducatrice spécialisée, on me confie la délicate tâche d'évaluer journallement une clientèle aux prises avec diverses problématiques comportementales, que celles-ci découlent de la consommation abusive de substances illicites, d'influences mésologiques contraignantes ou de dérangements d'ordre psychologique ou psychiatrique. Il est fréquent qu'une seule et même personne ait des comportements à ce point antithétiques, qu'elle est méconnaissable d'une séance à l'autre. Cette faculté qu'est l'homochromie sert toutefois davantage et beaucoup mieux les animaux prédateurs qui en sont dotés que les humains qui en sont les malheureuses victimes, car ils en font supporter les lourds inconvénients, bien malgré eux, à tous ceux qui les côtoient.

Je me suis intéressée au dossier Rabaska dès que l'annonce en fut faite par les promoteurs, pas tellement en ce qui concerne ses caractéristiques commerciales et ses attributs énergétiques, mais surtout en fonction du comportement de ceux qui, trop précipitamment, manifestaient leur opposition à un projet d'une telle envergure et d'une telle complexité qu'ils n'avaient certes pas eu le temps nécessaire pour réaliser une analyse sérieuse et parvenir, si tôt, à tirer de si claires conclusions.

Il est temps, maintenant, de conduire quelques déductions et raisonnements discursifs, car il convient de faire la distinction entre un geste intentionnel et un autre commis par inadvertance, d'établir la différence entre un acte délibéré et une distraction anodine. Les adeptes de la vindicte bâclée, croyant leurs attaques propres à attirer la propitiation, conduisaient leurs actions et posaient des gestes qui s'apparentaient à l'ostracisme, à la proscription. En effet, je crois qu'il n'y eut là rien de fortuit, car les prestations vaudevillesques étaient de si piètre qualité, qu'elles furent de nature à me faire douter de l'intégrité des suspicieux et m'incitèrent à conclure que leurs méprises, tout autant que le mépris qu'ils manifestèrent envers tous ceux qui ne se ralliaient à pas leurs idées, relevaient plus de la fourberie qu'elle ne résultaient d'un quelconque handicap, même passager.

Le diagnostic qu'ils posaient me porte à croire que s'ils possédaient tant d'aptitudes à analyser la psychologie du comportement et qu'ils étaient si familiers avec le behaviorisme, les opposants devaient sans doute être de grands initiés du genre humain, être de la trempe des Dorey, Blavatsky, Gurdjieff, Freud, Ferenczi, Pasche, Stoller, Chasseguet-Smirgel, Shentoub et Mijolla et même encore plus habiles que ces fins esprits ne l'étaient pour être en mesure de pontifier à tout crin, du tact au tact, et avancer sans vergogne que le projet Rabaska était irrecevable, car à leur seul avis les 12 000 pages d'études recelaient une pléthore d'erreurs, d'approximations, et, même, de faussetés.

Afin donc de faire pivoter sur ses gongs la barrière de l'enceinte qui ceme les relations entre les opposants et les promoteurs de Rabaska, afin de lever le voile, le tcharchaf, le velum, le rideau, la tariatane, le tchador ou la singalette sur les arcanes de nos individualités et de nos tempéraments certes tous plus fascinants les uns que les autres, afin également de mettre à jour tant de talents latents, de dévoiler cette érudition collective malheureusement en jachère, de révéler tant de cognition en suspens et de réveiller cette culture intrinsèque vouée à l'amuissement ou de desserrer le frein qui immobilise l'emphase, l'enthousiasme, la fougue ou la ferveur, ce carcan qui nous oblige à tant de retenue et nous sépare les uns des autres, nous vous invitons Messieurs les commissaires à n'attacher qu'une importance polie aux propos tenus par les opposants au projet Rabaska, car l'audace, la ténacité, la transparence et le professionnalisme de ce demier et de ses collaborateurs devraient suffire à vous convaincre que l'opposition manifestée par une minorité de contestataires est visiblement non fondée, de fait et en droit.

Je sais que toute vérité n'est pas bonne à dire, mais ceci étant dit, je comprendrais que vous ne compreniez pas mes élucubrations à la première lecture. Il faut toutefois que vous vous demandiez s'il est nécessaire de procéder à une seconde lecture ou si, plutôt, il ne vous conviendrait pas plus d'admettre que jamais il ne vous sera possible de tout saisir. J'ai personnellement opté pour cette alternative, non pas par modestie, mais tout simplement parce que je n'arriverai jamais à tout comprendre, aussi bien que n'y parviennent les opposants à Rabaska.

Il faut une congruence totale entre le dire et l'agir et non être dirigé par décret managérial ou par un volontarisme manipulateur exercé par un super leader et ses émules. Il faut donc, au contraire, une volonté réelle de partage et même si certains détracteurs pouvaient qualifier la démarche de bassement mercantiliste, elle a au moins le mérite de se traduire immédiatement par des actes concrets.

Il ne faudrait pas oublier que ce n'est pas la conscience des hommes qui fait les circonstances, mais les circonstances qui font leur conscience. Les recettes bâclées ne sont pas souhaitables, pas plus que ne le sont les méthodes de fabrication de la culture ou du comportement organisationnel préparés et diffusés par le haut. Nous ne souhaitons point l'évacuation contraignante d'un concept de la motivation qui serait forgé de toutes pièces, mais un dénouement dicté par le gros bon sens et la seule vraie voie, celle de la franchise et de la transparence.

Au cours des dernières semaines, j'ai suivi le déroulement du dossier Rabaska par le biais des reportages diffusés sur le site du BAPE, et je n'entretiens aucun doute en ce qui concerne les thèses défendues par le promoteur et la qualité du travail d'analyse et de recherche qu'il a réalisé. La perception que j'ai de la qualité des arguments des opposants est toutefois toute autre et, en vertu des nombreuses dérogations (avertissements fréquents servis par le président de l'assemblée) aux procédures du BAPE, j'entretiens certains doutes quant à la compréhension qu'ils ont des vocables éthique et respect. Je suis sans aucune réserve favorable au projet Rabaska et appuie la démarche du promoteur.

Merci



Catherine Cauchon